

Direction des Affaires Juridiques et des
Assemblées
Service Etudes Juridiques et Ressources
Documentaires

Courriel : sejrd@ardeche.fr

Monsieur Gaëtan DE ROYER
Mail : dada+request-47523-2a9a00e2@madada.fr

Fait à Privas le 17 FEV. 2025

Objet : Votre demande CADA en date du 7 décembre

Monsieur,

Vous avez saisi la Commission d'accès aux documents administratifs par mail en date du 4 décembre 2024 pour la communication des éléments suivants :

- nombre de mineurs accompagnés par l'Aide sociale à l'enfance au sein de votre département ;
- nombre de jeunes majeurs bénéficiant d'un accompagnement de type contrat jeune majeur ;
- nombre de contrats jeune majeur d'une durée inférieure ou égale à 3 mois ;
- nombre de contrats jeune majeur d'une durée entre 3 et 6 mois ;
- nombre de contrats jeune majeur d'une durée de 6 mois à 1 an ;
- nombre de contrats jeune majeur d'une durée de 1 à 2 ans ;
- nombre de contrats jeune majeur d'une durée supérieure à 2 ans ;
- durée moyenne d'un accompagnement jeune majeur.

Le Département de l'Ardèche peut vous apporter les éléments suivants.

Au 1er janvier 2025, ont été recensés au sein de l'Aide Sociale à l'Enfance de l'Ardèche :

- 1680 mineurs accompagnés en protection de l'enfance,
- 178 jeunes majeurs bénéficiant d'un accompagnement de type contrat jeune majeur.

Les accompagnements des jeunes majeurs durent en moyenne deux ans. Toutefois, aucun contrat jeune majeur n'est signé pour une durée de plus d'un an.

Pour le reste de votre demande, le Département ne peut y faire droit dès lors qu'il ne dispose pas d'outils permettant de donner la répartition du nombre de contrats jeune majeur en fonction de leur durée.

Demeurant naturellement à votre disposition pour tout échange complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signé Numériquement
le 17/02/2025
et Directrice Générale Adjointe Attractivité,
Hôtel du Département - Quartier La Chaumette
BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 07
fax : 04 75 66 77 77 contact@ardeche.fr

